

L'an deux mille vingt, le 29 octobre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

**Objet : Validation du programme d'actions de médiation 2021 du Pays d'art et d'histoire et demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes**

Date de convocation : 22 octobre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 5 novembre 2020

Secrétaire de séance : POJOLAT Marie

Rapporteur : GARNAVAULT Philippe

#### Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 98

- Titulaires : 93

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 16

Absents excusés : 7

**Votants : 114**

#### **PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (98)**

ADMIRAT Nadine  
CALISTE Yolande (S)  
ALBARET Christophe  
PELISSIER Didier (S)  
ARCHIMBAUD Guy  
ARNAULT Lionel

BARDY André  
BARRAUD Bertrand  
BARTHOMEUF Serge  
BASTIEN Gérard  
BERNARD Jean-Paul

BESSON Jean-Louis  
BŒUF Nicole  
BOISTARD Philippe  
BOURG François

BRUN Pascale

BRUNETTI Graziella  
CHABAUD Christelle

CHALLET Vincent

CHASSANG Jean-Pierre  
COLLET Jean-Pierre  
CORRE Jean-Marie  
CORREIA Emmanuel  
COSTE Yves  
COSTON David

COUDUN Valérie  
CREGUT François  
CROZE Yves-Serge

DENAIVES Catherine

DESVIGNES Jean  
DRUELLE Jean-Claude

DUBESSY Florence  
DUBOST Philippe  
DUTHEIL Nathalie  
FANJUL José  
FERRARIS Nathalie  
FERREIRA Fernando  
FOUCAULT Marie-Françoise  
MAISONNEUVE Alain (S)  
GARNAVAULT Philippe  
GAUDRIAULT Damien  
GILBERT Odile

GOUSSARD Bérengère  
GOYON Guy  
GREGOIRE Nathalie  
GUILLAUME Julien  
HERBST Nadine  
HOSMALIN Marc

JAFFEUX Sébastien

LABUSSIÈRE Jean-Marc  
LAGARDE Maguy  
LAMOUREUX Jean-François  
LAVILLE Philippe  
LE MARREC Laurys  
LEGENDRE Denis  
LENEGRE Jean-Louis

LIGNIERE Frédéric  
LIVET Bertrand

MAHINC Didier  
MALORON Annie  
MARIANY Marie-Line  
MASSARDIER Marie-Laure  
MEALLET Roger-Jean  
MERLEN Bernard  
METEIGNIER Stéphane

PAGESSE Pierre  
PELISSIER Patrick  
PELLEGRINELLI Christophe  
PEREIRA-MAURIAT Christine  
PETEILH Sandra  
PILLON Stéphane  
POJOLAT Marie  
PRADIER Laurent  
PRUNIER Jean-Pierre  
PUECH David  
RAVEL Pierre  
RKINA Mohammed  
GOMEZ Jean-Marc (S)  
ROCHETTE Christophe  
ROUX Bernard  
RYCKEBOER Christian  
SABATIER Gilles  
SALVINI Luc

SAUX Marie-Pierre  
SCHUMACHER Emilie  
SERRA Pierre  
SUIDUREAU Carine  
PLANCHAT-HERY Claire (S)  
TEZENAS Olivier  
THALAUD François  
THERME Jacques  
THEVENET Emilie

TOURLONIAS Vincent  
TREHIN Anne-Marie  
TRILLEAUD Eric  
VARISCHETTI Martine  
VEZON Christophe

ZANIN Nathalie

**ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (5)** AIGOUY Thierry (CALISTE Yolande) ; ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc) ; SUTY Lionel (PLANCHAT-HERY Claire) ;

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (16)** BESSEYRE Fabien à RYCKEBOER Christian ; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra ; CHABRILLAT Frédéric à BRUN Pascale ; COSTON Marie à BARRAUD Bertrand ; DABERT Jean-Claude à THEVENET Emilie ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à PUECH David ; JAFFEUX Ophélie à CHALLET Vincent ; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean ; KINDT Patrick à MARIANY Marie-Line ; LEROY Véronique à MASSARDIER Marie-Laure ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MONTMORY Dominique à PILLON Stéphane ; MOREL Jacques à LENEGRE Jean-Louis ; NUÑEZ-ORTIN Aurélia à FERRARIS Nathalie ; SAUVANT Jean-Pierre à CORREIA Emmanuel ; TINET Georges à LAMOUREUX Jean-François ;

**ABSENTS EXCUSES : (7)** BARBET Laurent ; BERTHELOT Pascal ; BRUNEL Séverine ; CHANIMBAUD Lionel ; GONTHIER Emmanuel ; NICOLLET Michel ; WALTER Christian ;

## LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le programme d'actions de médiation du patrimoine qui est mené dans le cadre du label de Pays d'art et d'histoire bénéficie d'un soutien de l'Etat sur demande de subvention annuelle auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes. Il est donc soumis aux membres du conseil communautaire le programme prévisionnel d'actions suivant pour l'année 2021.

### 1 – Programme annuel de rendez-vous à l'attention des habitants et des visiteurs

Reconduit chaque année, le programme d'animation du patrimoine est composé d'environ quatre-vingt rendez-vous et s'adresse à la diversité des publics individuels du pays d'art et d'histoire : rendez-vous patrimoniaux et culturels à l'attention des habitants du territoire, du public de proximité et des amateurs avertis, formules de découverte à destination de visiteurs en quête d'une première approche, visites sur sites fréquentés ou à l'inverse méconnus, visites, conférences et circuits thématiques, visites familiales, ateliers jeunes public, etc. Le renouvellement et l'adaptation de l'offre (sites, thèmes, types de visites) seront des objectifs pour l'année 2021 et pourraient comprendre: l'initiation d'un cycle de conférences thématiques, des visites en lien avec l'actualité des projets de restauration du patrimoine, des visites « grand angle » sur des communes encore non traitées, des visites sonores, ... Le programme est promu par une brochure réalisée selon la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire.

### 2 – Conception et programmation d'un parcours artistique

Cette action s'inscrit dans la continuité des expériences menées ces deux dernières années avec les visites théâtralisées. Elle vise à associer à une présentation du patrimoine un parcours artistique, visuel, théâtralisé ou musical, conçu en résonance avec les espaces, l'esprit du lieu et l'histoire du site. Elle repose sur un partenariat étroit entre les référents patrimoine et l'équipe en charge de la création artistique. Une fois créée, la visite-spectacle sera déclinée sur plusieurs dates. Elle s'attachera à mettre en lumière un nouveau site, doté d'espaces se prêtant à un parcours déambulatoire, avec des espaces publics et privés mis à disposition et une sécurisation du parcours.

### 3 – Publication de documents de découverte autonome

Cette action vise à enrichir la collection des documents intitulés « Parcours », « Focus » et « Explorateurs », conçue pour offrir aux visiteurs la possibilité d'une découverte en autonomie des sites et objets patrimoniaux

du territoire, afin de guider les visiteurs dans leur compréhension. Ces documents sont réalisés dans le cadre de la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire et diffusés à partir des principaux points d'informations touristiques et culturels de l'Agglo Pays d'Issoire. Leur vocation est de faciliter la découverte touristique mais aussi d'apporter des éclairages plus détaillés aux habitants, ou encore de valoriser des axes de sensibilisation ou de restauration. Au total trois à quatre documents pourraient ainsi être produits et diffusés au cours de l'année 2021, dont un circuit thématique et/ou une présentation générale du territoire.

#### 4 – Actions éducatives

La médiation du patrimoine auprès du jeune public comprend plusieurs volets principaux :

- Interventions sur site ou en classe de la chargée de mission éducative durant l'année scolaire, avec production de supports (livrets-questionnaire, diaporamas, etc.) et, selon les projets, l'acquisition de mallettes pédagogiques ;
- Conception d'ateliers extra-scolaires en lien avec la saison grand public et le réseau enfance-jeunesse ;
- Présentation des actions du label et ressources culturelles du territoire auprès des chefs d'établissement et documentalistes du second degré et l'organisation d'une formation (FIL) à l'attention des enseignants du bassin d'éducation et de formation d'Issoire.

#### 5 – Mission d'inventaire du patrimoine

La mission d'inventaire du patrimoine se poursuit en lien avec la mise en place de la nouvelle commission culture, patrimoine et enseignement musical. Elle alimente la base de données créée et la base documentaire du Pays d'art et d'histoire d'informations détaillées sur les édifices et œuvres du territoire par entrées géographiques et typologiques. L'avancement de l'état des lieux des autres éléments patrimoniaux se poursuivra également, ainsi que la campagne thématique consacrée aux édifices religieux. Une valorisation via publication, panneaux et présentation(s) publique(s) sera élaborée.

#### 6 – Plan de financement prévisionnel

Afin de mener à bien ce programme 2021, il est proposé de solliciter l'aide de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes selon le plan de financement prévisionnel suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2021		
Action présentée	Coût prévisionnel	Subvention DRAC sollicitée
Programme de rendez-vous à l'attention des habitants et des visiteurs (visites, ateliers, conférences, etc)	9 000,00 €	4 500,00 €
Visite-spectacle	6 000,00 €	3 000,00 €
Actions éducatives	4 000,00 €	2 000,00 €
Publications (livrets)	9 000,00 €	4 500,00 €
Mission Inventaire du patrimoine	6 000,00 €	3 000,00 €
Récapitulatif	34 000,00 €	17 000,00 €

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

\*

## CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de valider le programme d'actions de médiation pour l'année 2021 du Pays d'art et d'histoire et de solliciter les financements nécessaires afin de mener à bien ces actions ;

\*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 114

- Pour : 114
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- De valider le programme d'actions ci-dessus exposé ainsi que son plan prévisionnel de financement pour l'année 2021 ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget ;
- De valider la prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter le financement de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et tout autre financement (Etat, Région, Département, fonds européens, participations privées etc.) nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer tout document y afférent ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats de cession, de création artistique, prestations de services, contrats d'engagement, conventions de coproduction, partenariat, prêt de matériel, embauches de techniciens, déclarations de droits et autres commandes, dans la limite des crédits budgétaires alloués ;
- De mandater Monsieur le Président pour signer toute pièce utile à la mise en œuvre du programme d'actions du Pays d'art et d'histoire.

\*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 3/11/2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 3/11/2020